



PC.DEL/667/16
13 May 2016

Original: FRENCH

EUROPEAN UNION

**Conseil permanent de l'OSCE N° 1100
Vienne, 12 mai 2016**

**Déclaration de l'UE en réponse à la présentation par le
Secrétaire général de l'OSCE sur les grandes lignes du
programme 2017**

Les Etats membres de l'Union européenne remercient le Secrétaire général et tous les gestionnaires de fonds pour leur contribution au projet de programme 2017.

Conformément au modèle désormais établi, les grandes lignes du programme de cette année s'accompagnent du rapport de performance de la programmation budgétaire de l'année écoulée. La combinaison des réunions d'évaluation de la performance de l'année passée et de négociation des grandes lignes du programme de l'année à venir constitue la première étape de l'amélioration du cycle budgétaire. Cela ne signifie pas que la discussion relative à la performance passée doit être négligée. Les orientations politiques que les Etats participants sont invités à formuler aux gestionnaires de fonds pour l'année prochaine devraient être fondées sur le retour d'expérience du précédent cycle budgétaire.

A cet égard, nous continuons d'exprimer le souhait que la planification budgétaire à venir soit fondée sur l'évaluation des activités précédemment entreprises. A cette fin, les indicateurs de performance et une évaluation, à partir de ceux-ci, de la performance de l'OSCE doivent être soumis aux Etats participants; ceci représenterait un progrès modeste mais concret dans la transparence et la pertinence de cette étape du cycle budgétaire. L'inclusion des résultats et des recommandations issus des évaluations de projets serait une autre amélioration. En l'absence d'indicateurs objectifs fixés pour mesurer les résultats, il est extrêmement difficile pour les Etats participants d'incorporer le retour d'expérience de l'évaluation pour prendre des décisions informées sur la proposition de budget unifié.

Nous réitérons ainsi notre demande au Secrétariat d'inclure les indicateurs de performance pertinents dans la proposition de budget unifié pour 2017, comme nous l'avons demandé l'an dernier. Nous nous réjouissons que de premiers pas aient été accomplis par le Secrétariat cette année afin de moderniser et d'améliorer le système de gestion de l'OSCE fondé sur les résultats. En outre, nous reitérons notre appel à évoluer vers un processus budgétaire bisannuel ou pluriannuel.

Compte tenu de la centralité des questions transversales dans la négociation du budget, nous saluons la création du groupe de travail qui leur est dédié ainsi que l'important travail qu'il a accompli jusqu'ici sous la présidence compétente de Marina Milanovic-Ilic. Nous attendons que le groupe de travail produise, conformément à la décision 1197 du Conseil permanent, des recommandations concrètes afin de réaliser des mesures d'efficacité sur les coûts de personnel, qui seront reflétées dans la proposition de budget unifié 2017. Ce travail aidera à fournir des orientations aux gestionnaires de fonds sur l'évolution des coûts de personnel, sur le fonds du renforcement ou sur la question des impôts locaux. Compte tenu de l'importance des questions transversales pour les Etats participants, nous estimons qu'elles devraient être reflétées à chaque étape du cycle budgétaire.

Nous examinerons les grandes lignes de programme en vue de fournir à l'Organisation les moyens de mettre en oeuvre l'ensemble de son mandat, en tenant également compte de la poursuite des défis auxquels fait face l'OSCE, notamment en raison de son engagement dans la crise en et autour de l'Ukraine, sur le Haut-Karabakh ainsi que sur les défis plus larges de la sécurité européenne.

Ce contexte, combiné au fait que les budgets nationaux de nombreux Etats participants sont sous pression et que des économies doivent être trouvées partout où cela est possible, ne fait que souligner la nécessaire rigueur exigée de toutes les organisations internationales, qui doit aussi guider l'OSCE. Ceci est d'autant plus pertinent que des ressources financières supplémentaires considérables, de l'ordre de 100 millions d'euros, ont dû être trouvées pour continuer de financer le budget croissant de la Mission Spéciale d'Observation en Ukraine, qui reste séparé et n'est donc pas pris en compte dans le calcul du budget de l'OSCE.

Nous souhaitons rappeler que le projet de programme est le début d'un dialogue entre les Etats participants et les gestionnaires de fonds. La négociation sur les chiffres se tiendra à l'automne.

Nous continuerons de soutenir le renforcement des ressources humaines et financières de l'OSCE dans la dimension humaine, compte tenu des menaces pesant sur les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, ainsi que de la réduction de l'espace pour la société civile dans certaines parties de l'OSCE. Alors que nous cherchons collectivement à traiter ces défis, nous sommes tributaires de l'assistance offerte par institutions, que nous considérons être des atouts-clé de cette organisation. Ces dernières années, incluant le budget unifié 2016, aucun moyen supplémentaire substantiel n'a été consenti aux institutions, et nous demeurons profondément préoccupés des conséquences d'un financement insuffisant.

Malgré les économies réalisées chaque année en optimisant les missions en Europe du sud-est, nous regrettons que nous ne parvenions pas à redéployer les fonds appropriés vers les missions d'Europe orientale et d'Asie centrale, où nous soutenons déjà le renforcement de la présence et des activités de l'OSCE pour faire face à d'importantes menaces de sécurité.

En fonction des résultats des efforts de médiation sur le conflit du Haut-Karabakh, nous serions prêts à considérer les propositions budgétaires du Représentant personnel de la présidence en exercice correspondant au besoin de financement de nouvelles mesures de confiance (mécanisme d'enquête des violations du cessez-le-feu) qui seraient agréées par les parties. Nous soutenons une présence de l'OSCE sur l'ensemble du territoire de la Moldavie, incluant la Transnistrie. Nous demeurons également convaincus de la nécessité d'une présence de l'OSCE en Géorgie, incluant une capacité d'observation robuste, capable d'opérer sans encombre de part et d'autre des limites administratives.

Il sera important d'évaluer la réponse de l'OSCE à la crise en et autour de l' Ukraine et d'en identifier les enseignements, à la fois en termes de poursuite de son engagement et de réponse effective à de futures crises possibles .

En parallèle, des solutions devraient être explorées pour l'optimisation du budget du Secrétariat. Toute proposition d'accroissement des ressources du Secrétariat devrait répondre à des besoins clairement identifiés. Nous soulignons aussi la nécessité de se concentrer sur les principales priorités du budget unifié, incluant la prévention des conflits et TNT. De même, l'appel du Secrétariat à renforcer les capacités de planification de l'organisation sera examiné à la lumière des progrès déjà accomplis à cet égard, notamment au CPC.

En conclusion, les Etats Membres de l'UE vous remercient, M. le Secrétaire Général pour votre présentation et souhaitent plein succès à nos collègues autrichiens, qui présideront l'ACMF durant le nouveau cycle budgétaire. Nous espérons que les Etats participants seront à nouveau dans la capacité d'adopter le budget unifié à temps afin de permettre à l'organisation de poursuivre son important travail sans obstacles dès le début de 2017.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, Le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, la Géorgie, Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, Le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.